



Syndicat Régional Pénitentiaire - **FORCE OUVRIÈRE JUSTICE**
Résidence de Casabianda – 3200 route de Bonifacio
20270 Aléria

Aléria, le 19 janvier 2024

ATIGIP...

ENTRE DOSSIER ET GESTION EN BOIS...

Cela faisant longtemps, peut-être trop longtemps, que nous n'avions plus parlé de l'ATIGIP. Voilà que les vieux démons refont surface au CD Casabianda, après une période chaude que nous avons dénoncé, voici la période brulante pour cette nouvelle année 2024 !

Notre collègue SA détachée depuis 3ans 1/2 à l'ATIGIP au CD Casabianda et qui devait intégrer au 1^{er} mars 2024, se voit notifier un refus pour « **manière de servir non satisfaisante** »

FO Justice Corse ne comprend pas et est scandalisé de cette décision incohérente, d'autant plus que notre collègue a signé des notes excellentes, avec autant d'éloges sur son travail, son professionnalisme et son investissement depuis plus de 3 ans, par son responsable local. Lors de son entretien en visio avec les RH de l'ATIGIP, où il lui était annoncé que son intégration ne serait pas possible, la veille encore, notre collègue recevait toutes les satisfactions de son responsable hiérarchique !!!

FO Justice Corse est outré du manque de considération également apporté par les responsables de l'ATIGIP, vis à vis du responsable contractuel au CD Casabianda, en allant à l'encontre de toutes les notations et appréciations positives qu'il a pu notifier à son adjointe!!

De par cette décision négative, ces responsables font perdre toute « crédibilité » au responsable local, vis à vis des personnels de l'ATIGIP Casabianda, ainsi que des personnels au CD.

Pour FO Justice Corse, l'ATIGIP s'appuie sur un « **DOSSIER** » inventé de toute pièce et exige des explications avec des preuves à l'appui.

FO Justice Corse appelle à un mouvement social illimité, par un blocage TOTAL de l'établissement de Casabianda, à compter de ce lundi 22 janvier 2024, tant que la clarté dans un 1^{er} temps, ne sera pas faite sur TOUTE la gestion de ce fameux « **DOSSIER** » où nous pourrions également apporter « **NOS DOSSIERS** » .

Pour FO Justice Corse, il n'y aura qu'une issue, c'est l'intégration justifiée et méritée de notre collègue SA à l'ATIGIP de Casabianda!

FO JUSTICE CORSE APPELLE A UN BLOCAGE DE L'ETABLISSEMENT CE LUNDI 22 JANVIER 2024...

R.BARALLINI

Délégué Régional FO Justice
Région Corse